

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2025



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2025

Association Théâtre Ouvert
159, Avenue Gambetta
75020 PARIS

Aux membres de l'association Théâtre Ouvert,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Théâtre Ouvert relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexes des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne l'analyse des arrêtés de subventions et des différents contrats d'engagement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

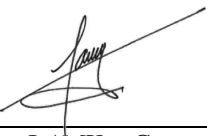
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude

significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Denis, le 15 mai 2026.

<i>SARL LE-CAC</i>

<i>Vincent LAMY – Commissaire aux Comptes</i>

ASSOCIATION THEATRE OUVERT**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais de développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	6 952	5 985	967	0,05	272	0,01
. Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 508 549	662 943	845 606	42,29	746 119	36,53
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes					154 814	7,58
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations						
. Créances rattachées à des participations						
. Autres titres immobilisés	1 845		1 845	0,09	320	0,02
. Prêts						
. Autres immobilisations financières	1 321		1 321	0,07	1 220	0,06
TOTAL (II)	1 518 667	668 928	849 739	42,50	902 745	44,20
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	16 579	16 579				
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	46 737		46 737	2,34	19 853	0,97
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres créances	291 382		291 382	14,57	328 221	16,07
Charges constatées d'avance	11 820		11 820	0,59	6 799	0,33
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	799 832		799 832	40,00	784 923	38,43
TOTAL (III)	1 166 350	16 579	1 149 770	57,50	1 139 796	55,80
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 685 016	685 507	1 999 509	100,00	2 042 541	100,00

ASSOCIATION THEATRE OUVERT

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	244 660	12,24	244 660	11,98
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	651 347	32,58	650 582	31,85
Excédent ou déficit de l'exercice	-2 294	-0,10	764	0,04
Situation nette (sous total)	893 712	44,70	896 006	43,87
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	651 800	32,60	763 423	37,38
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 545 513	77,29	1 659 429	81,24
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	108 770	5,44	86 440	4,23
TOTAL (III)	108 770	5,44	86 440	4,23
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	981	0,05	914	0,04
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 878	6,25	62 229	3,05
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	204 935	10,25	181 770	8,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	4 315	0,22	2 246	0,11
Produits constatés d'avance	10 118	0,51	49 513	2,42
TOTAL (IV)	345 227	17,27	296 671	14,52
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 999 509	100,00	2 042 541	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

ASSOCIATION THEATRE OUVERT

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
		Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Cotisations		2 000	0,09			2 000	N/S		
Ventes de biens et services									
- Ventes de biens		39 639	1,85	34 658	1,67	4 981	14,37		
- dont ventes de dons en nature									
- Ventes de prestations de services		172 343	8,05	173 405	8,38	-1 062	-0,60		
- dont parrainages									
Produits de tiers financeurs									
- Concours publics et subventions d'exploitation		1 910 859	89,21	1 732 606	83,71	178 253	10,29		
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible									
- Ressources liées à la générosité du public									
- Dons manuels		136	0,01			136	N/S		
- Mécénats									
- Legs, donations et assurances-vie									
- Contributions financières									
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions									
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles									
Utilisations des fonds dédiés									
Autres produits		3 212	0,15	7 054	0,34	-3 842	-54,46		
Total des produits d'exploitation (I)		2 128 189	99,36	1 947 722	94,10	180 467	9,27		
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises		21 685	1,01	21 007	1,01	678	3,23		
Variations stocks									
Autres achats et charges externes		807 686	37,71	683 406	33,02	124 280	18,19		
Aides financières									
Impôts, taxes et versements assimilés		28 800	1,34	19 915	0,98	8 885	44,61		
Salaires et traitements		746 534	34,85	782 507	37,80	-35 973	-4,59		
Cotisations sociales		308 202	14,39	286 030	13,82	22 172	7,75		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		160 967	7,52	138 394	6,69	22 573	16,31		
Dotations aux provisions		22 330	1,04	10 187	0,49	12 143	119,20		
Valeurs comptables des immobilisations incorpor. et corporelles									
Reports en fonds dédiés									
Autres charges		44 696	2,09	58 289	2,82	-13 593	-23,31		
Total des charges d'exploitation (II)		2 140 900	99,96	1 999 736	96,61	141 164			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-12 712	-0,58	-52 014	-2,50	39 302	75,56		
PRODUITS FINANCIERS:									
De participation									
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé									
Autres intérêts et produits assimilés		13 672	0,64	22 830	1,10	-9 158	-40,10		
Reprises sur dépréciations et provisions									
Différences positives de change									
Produits des immobilisations financières cédées									
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie									
Total des produits financiers (III)		13 672	0,64	22 830	1,10	-9 158	-40,10		
CHARGES FINANCIERES:									
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées									

ASSOCIATION THEATRE OUVERT

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
------------------------------	---	--	---	--	-----------------------------------	---

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	13 672	0,64	22 830	1,10	-9 158	-40,10
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	960	0,04	-29 184	-1,40	30 144	103,29
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Total des produits exceptionnels (V)			99 326	4,80	-99 326	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Total des charges exceptionnelles (VI)			69 378	3,35	-69 378	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			29 948	1,45	-29 948	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 254	0,15			3 254	N/S
Total des produits (I + III + V)	2 141 860	100,00	2 069 878	100,00	71 982	3,48
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 144 154	100,11	2 069 114	99,96	75 040	3,63
EXCEDENT OU DEFICIT	-2 294	-0,10	764	0,04	-3 058	-400,25

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Dons en nature
Prestations en nature
Bénévolat

TOTAL

CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Secours en nature
Mise à disposition gratuite de biens
Prestations en nature
Personnel bénévole

TOTAL

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon les dispositions du plan comptable général et du règlement ANC n° 2018-06 du 5/12/2018 modifié par le règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les états financiers de l'association Théâtre Ouvert ont été établis conformément aux dispositions et modèles contenus dans le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers et applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2025.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Les indemnités de fin de carrière applicables sont celles prévues par la convention collective des entreprises artistiques et culturelles. il n'a pas été signé d'accord particulier.

Elles font l'objet d'une provision dans les comptes de l'exercice de : 108 770 €

Les contributions volontaires en nature ne sont pas comptabilisées car non significatives et non essentielles à la compréhension de l'activité de l'association.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat'	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres	5 996	956		6 952	
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	106 834	1 807		108 641	
Install. générales, agencements divers	1 075 663	252 343		1 328 005	
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	223 181	3 535	154 814	71 902	
Immobilisations financières	1 540	1 626		3 166	
TOTAL	1 413 214	260 267	154 814	1 518 667	

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat' Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles	5 724	261		5 985
Fonds commercial				
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels	68 136	15 520		83 656
Install. générales, agencem., aménagement. divers	390 570	132 690		523 260
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	46 039	9 988		56 027
TOTAL	510 470	158 459		668 928

6 - ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Autres provisions règlementées				
Provisions	86 440	22 330		108 770
Sur immobilisations				
Sur stocks et en-cours	14 070	2 509		16 579
Sur clients et comptes rattachés				
Autres dépréciations				
TOTAL	100 510	24 839		125 349

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	8 733
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	8 733

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	981
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 414
Dettes fiscales et sociales	139 639
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	165 034

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	11 820	10 118
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	11 820	10 118

Commentaires:

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	7 500

Commentaires:

8.2 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	10	
Employés	2	
Ouvriers		
TOTAL	19	

Commentaires: